

**AVANCÉE
RAPIDE**

OU

**RETOUR
EN ARRIÈRE**

**PERSPECTIVES POUR L'ÉGALITÉ
DE GENRE D'ICI 2049**

Les progrès en matière d'égalité de genre dans le monde sont trop lents et sporadiques, ce qui met en péril l'ensemble du Programme 2030.

Notre lutte pour les droits des femmes et des filles est une lutte pour l'avenir de tous et toutes.

Chaque aspect du développement durable est étroitement lié à la progression de l'égalité de genre.

Il apparaît que près des trois quarts (73 %) des 169 cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) dépendent directement ou de manière significative de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pourtant, partout dans le monde, nous constatons que les gouvernements peinent à considérer l'égalité de genre comme une nécessité stratégique pour un avenir véritablement équitable et durable pour tous et toutes.

L'Indice du Genre dans les ODD 2022 d'Equal Measures 2030 montre que les progrès récents en matière d'égalité de genre sont terriblement lents, fragmentés et fragiles. En 2020, plus de trois milliards de filles et de femmes vivaient dans des pays dont le score de l'égalité de genre est « faible », voire « très faible ».

Moins d'un quart des pays réalisent des progrès rapides vers l'égalité de genre, tandis qu'un tiers des pays ne progressent pas du tout ou s'engagent dans la mauvaise direction.

Si les tendances actuelles se poursuivent, le score moyen mondial de l'Indice ne devrait atteindre que 71 sur 100 d'ici 2030, date limite pour la réalisation des ODD.

À ce rythme, il faudra attendre 2108 (le XXII^e siècle !) pour que le monde parvienne à l'égalité de genre. Mais quelles sont les probabilités de voir la trajectoire actuelle se poursuivre ?



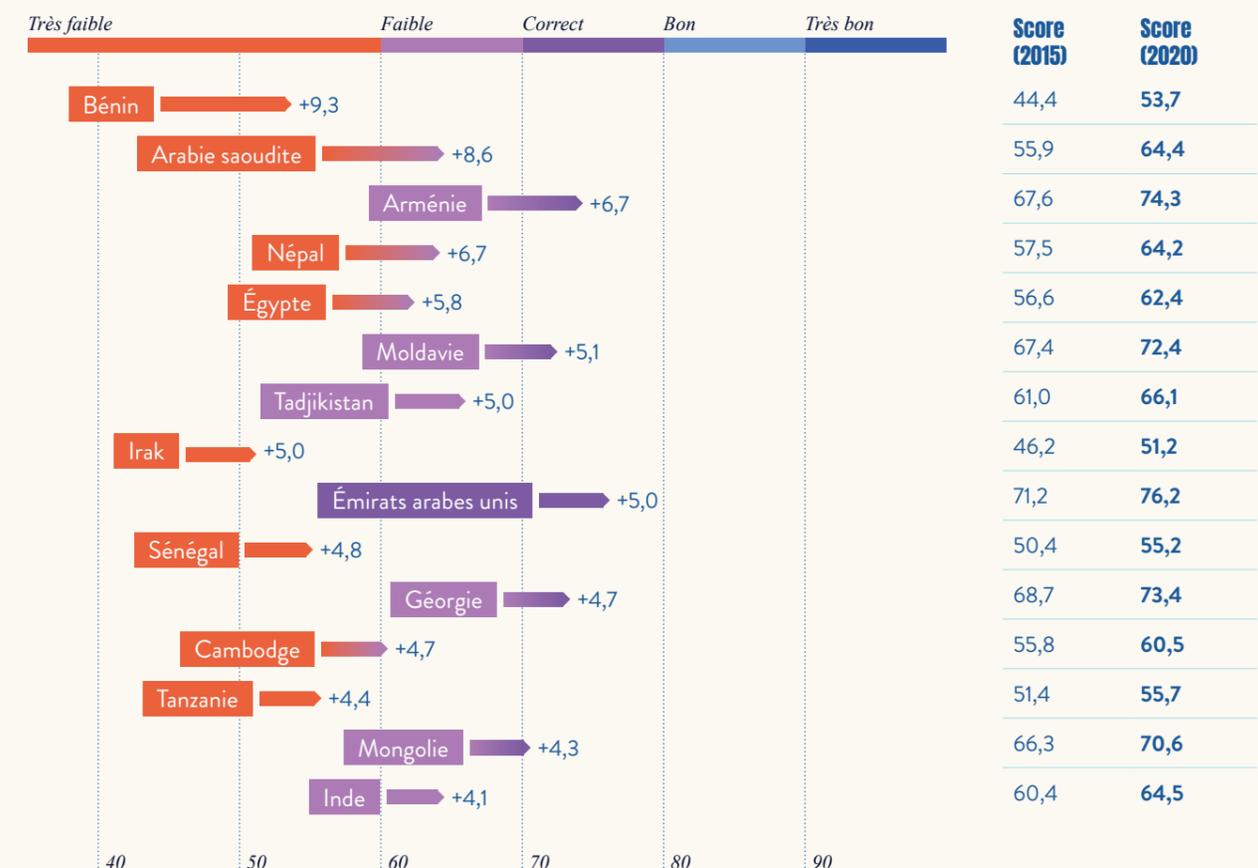
Un changement est possible : le scénario de « l'avancée rapide »

À six ans seulement de l'échéance fixée pour la réalisation des ODD, il semble impossible de parvenir à l'égalité de genre à l'échelle mondiale d'ici 2030. Pourtant, nous avons encore des raisons d'espérer : entre 2015 et 2020, plus de la moitié des pays du monde entier ont avancé dans la bonne direction en matière d'égalité de genre.

Au cours de cette même période, les 15 pays qui ont progressé le plus rapidement ont augmenté leur score de l'Indice du genre dans les ODD de 5,6 points en moyenne (voir Figure 1).

Figure 1.

Les 15 pays qui ont effectué le plus de progrès entre 2015 et 2020



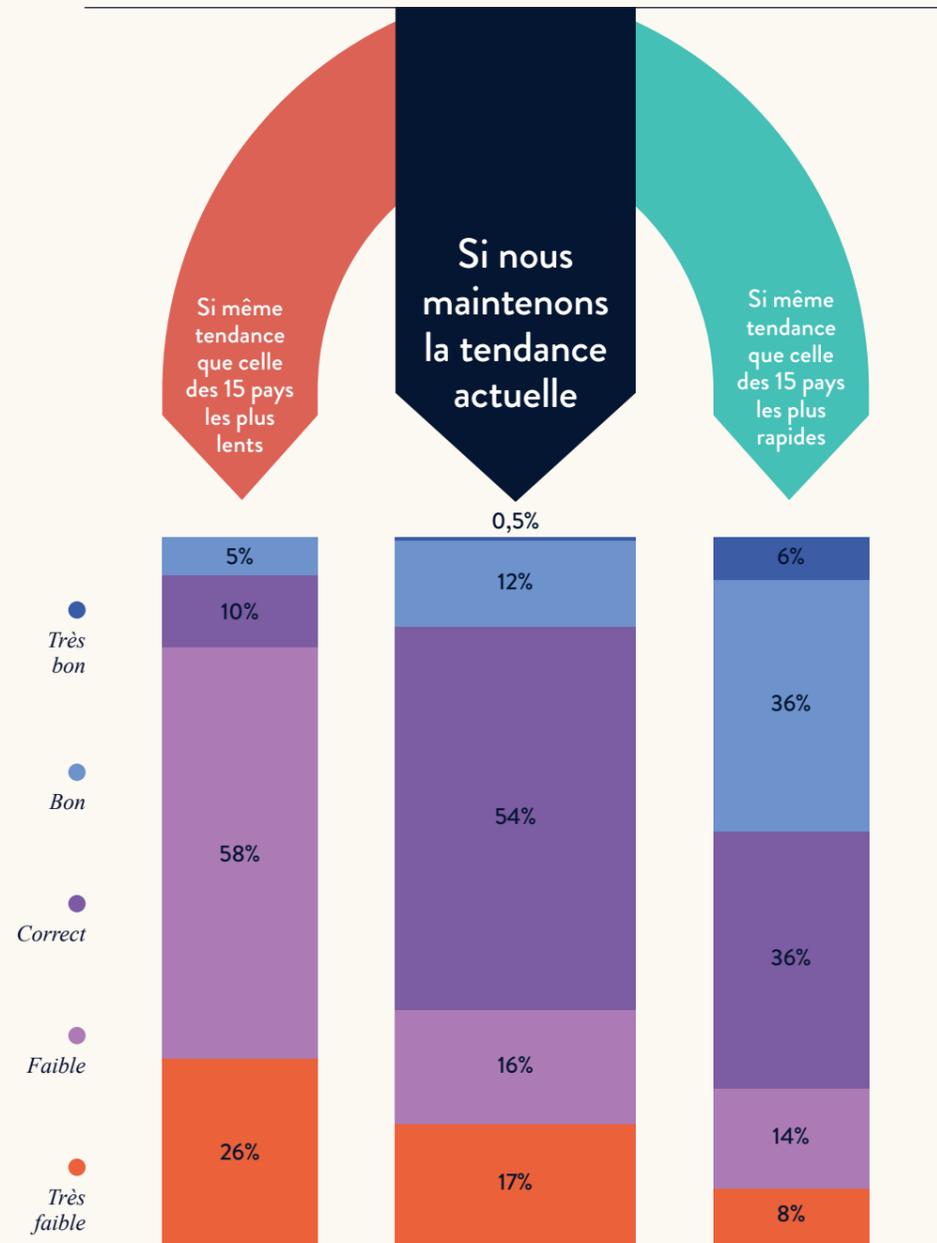
Source : Indice du genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030
Remarque : Les chiffres peuvent ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.



Si tous les pays s'engageaient sur cette voie d'accélération, le score mondial en matière d'égalité de genre pourrait atteindre 79 sur 100 d'ici 2030; soit un score « correct », à seulement un point de la catégorie suivante (« bon »).

Figure 2.

Répartition de la population des filles et des femmes vivant dans les pays selon le niveau de score de l'Indice du genre dans les ODD (Objectifs de développement durable) pour l'année 2030



Dans ce scénario « **D'AVANCÉE RAPIDE** », près de 1,7 milliard de filles et de femmes pourraient vivre dans des pays dotés d'un score « très bon » ou « bon » en matière d'égalité de genre d'ici 2030, soit plus d'un milliard de plus que dans un scénario de statu quo.

Remarque : Les chiffres peuvent ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
Source : Indice du genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030



En accélérant les progrès, le monde pourrait parvenir à l'égalité de genre dès **2049**, 19 ans après l'échéance de 2030.

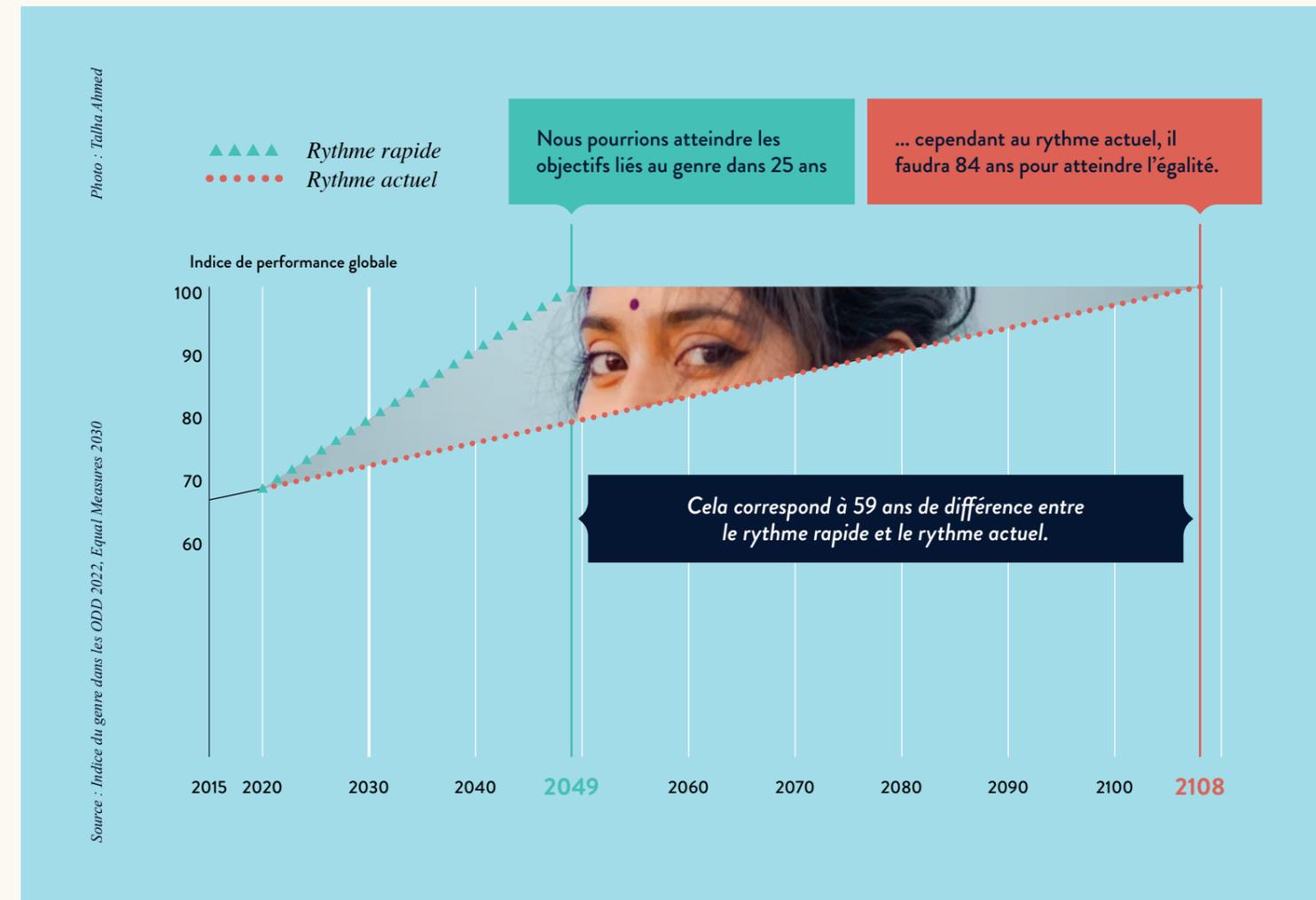


Figure 3.

Les progrès vers l'égalité de genre sont trop lents pour atteindre les objectifs d'ici 2030

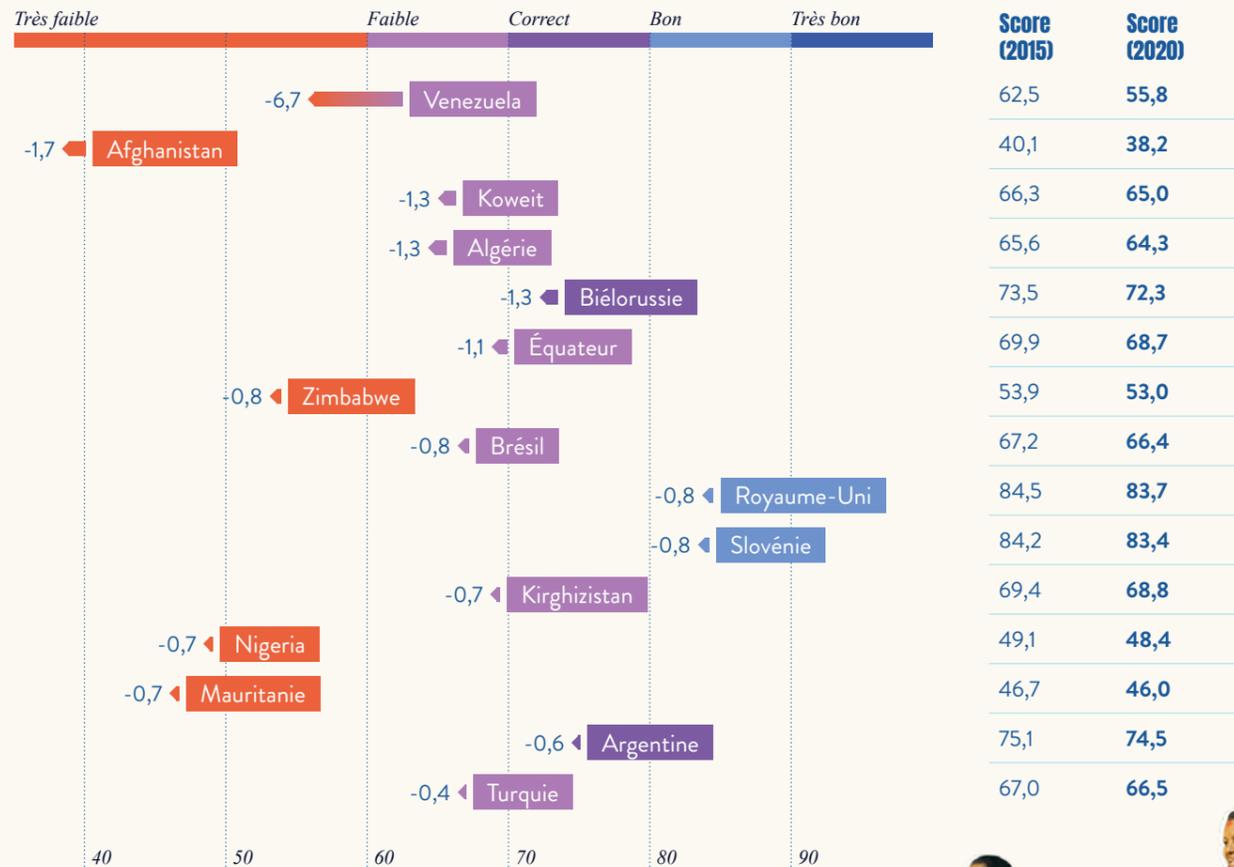
La stagnation et le recul des progrès représentent un vrai danger : le scénario du « retour en arrière »

Cependant, de nombreux pays font du surplace – quand ils ne reculent pas – en matière d'égalité de genre. Entre 2015 et 2020, un pays sur trois n'a fait aucun progrès ou a évolué dans la mauvaise direction dans ce domaine.

Les 15 pays dont le score en matière d'égalité de genre a le plus baissé au cours de cette période ont vu leur Indice du genre dans les ODD diminuer de 1,3 point en moyenne entre 2015 et 2020 (voir Figure 4).

Figure 4.

Les 15 pays qui ont le plus décliné entre 2015 et 2020



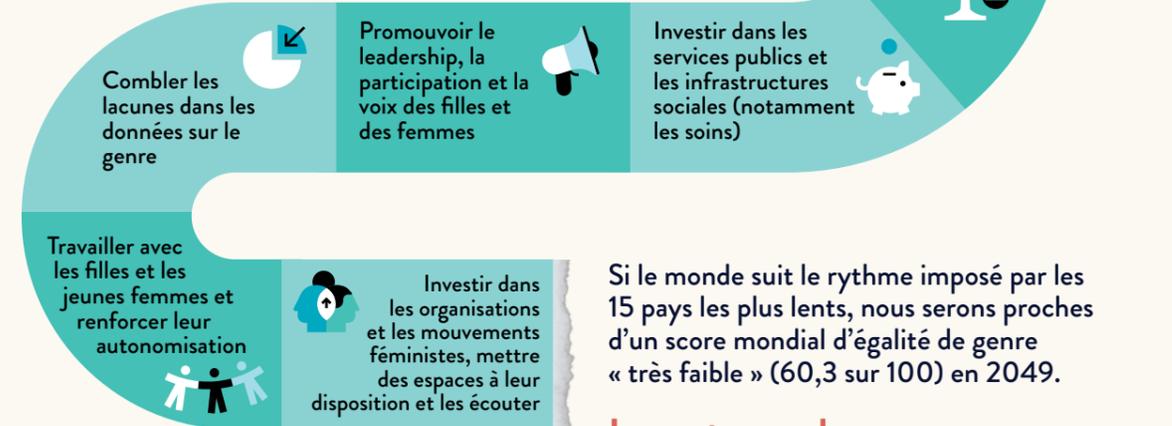
Source : Indice du genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030. Remarque : Les chiffres peuvent ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.

Si tous les pays régressaient de cette manière, la situation de l'égalité de genre risquerait de s'inverser.



Si tous les pays suivent le rythme établi par les 15 pays dont les scores d'Indice progressent le plus rapidement, le monde pourrait atteindre l'égalité de genre dès l'année 2049.

Pour accélérer les progrès, les pays doivent...



Si le monde suit le rythme imposé par les 15 pays les plus lents, nous serons proches d'un score mondial d'égalité de genre « très faible » (60,3 sur 100) en 2049.

La route sera longue si les pays...

AVANCÉE RAPIDE OU RETOUR EN ARRIÈRE



Si cette tendance se poursuivait, le score mondial en matière d'égalité de genre pourrait passer de 67,8 en 2020 à 65,2 en 2030.

Cette baisse peut sembler négligeable, mais elle signifie que 85 % des filles et des femmes du monde (3,4 milliards) vivraient dans des pays dont le score de l'égalité de genre est « faible » ou « très faible » et qu'aucun pays n'atteindrait un score « très bon » à l'échéance des ODD.

Source : Plan d'action pour l'égalité de genre *Un retour à la normale ne suffit pas* : l'Indice du genre dans les ODD 2022, Equal Measures 2030.

L'égalité de genre à la croisée des chemins : quelle voie allons-nous emprunter ?

Le monde est-il plus susceptible d'enclencher l'avancée rapide, de poursuivre sur la trajectoire lente actuelle ou de bifurquer vers la voie dangereuse des pays qui ont reculé en matière d'égalité de genre ces dernières années ? Que nous apprennent les données de l'Indice du genre dans les ODD 2022 sur les perspectives de l'égalité entre les femmes et les hommes ?

Nous avons analysé les données de l'Indice et étudié les changements intervenus entre 2015 et 2020 (conformément aux six recommandations de notre Plan d'action pour le changement), afin de mieux appréhender ce que nous réserve l'avenir. Nous avons trouvé à la fois des raisons d'espérer et des sources d'inquiétude.

- Les signes d'accélération
- Les signes de recul

01 Réformer et appliquer les lois contre les inégalités

- ◆ **56 pays sur 135** ont réalisé des « progrès rapides » en ce qui concerne les lois qui dépénalisent, protègent ou reconnaissent « l'orientation sexuelle et les comportements homosexuels » (Ind. 10.5).
- ◆ **88 pays** obtiennent toujours un score « très faible » pour les lois relatives à « l'orientation sexuelle et les comportements homosexuels » (Ind. 10.5).
- ◆ **Plus de la moitié des pays** (56 %) ont durci leurs lois sur « la liberté d'association et la négociation collective » (Ind. 8.3).

02 Investir dans les services publics et les infrastructures sociales (notamment les soins)

- ◆ **Plus de 90 millions de filles et de femmes** (âgées de 15 à 49 ans) supplémentaires ont eu accès à des méthodes modernes de contraception (Ind. 3.3).
- ◆ L'utilisation par les femmes des services bancaires numériques (Ind. 9.1) a progressé rapidement ces dernières années (augmentation de **33,7 %** entre 2015 et 2020).
- ◆ **86 pays sur 104** ont enregistré des « progrès rapides » en ce qui concerne l'accès des femmes à des services Internet (Ind. 9.3).
- ◆ À l'échelle mondiale, la proportion de femmes qui déclarent ne pas disposer d'un revenu suffisant pour payer leur nourriture (Ind. 2.4) ou leur logement (Ind. 11.1) a augmenté de façon spectaculaire. Parmi tous les indicateurs de l'Indice, ce sont ces deux mesures qui ont connu le plus fort recul entre 2015 et 2020.
- ◆ **Les deux tiers des pays** ont augmenté leurs dépenses militaires entre 2015 et 2020 (Ind. 17.1).
- ◆ Depuis 2015, **seuls 12 pays sur 135** ont progressé dans la réduction de la vulnérabilité climatique (Ind. 13.3).

1 Basé sur l'expérience d'EM2030 dans la compilation des données de l'Indice du genre dans les ODD 2022
 2 <https://www.unwomen.org/en/get-involved/beijing-plus-25/generation-equality-forum>
 3 <https://allianceforfeministmovements.org/>
 4 <https://www.oecd.org/development/gender-development/development-finance-for-gender-equality-and-women-s-empowerment.htm>

Source : La majorité des faits présentés dans ce tableau sont tirés de l'Indice du genre dans les ODD 2022, et le numéro de l'indicateur spécifique est indiqué entre parenthèses. La liste complète des indicateurs de l'Indice et leurs sources sont disponibles sur la page À propos de l'Indice du site Internet d'EM2030. Les indicateurs de l'Indice peuvent être explorés [ici](#). Les faits ne provenant pas de l'Indice d'EM2030 sont référencés par une note de bas de page.

03 Promouvoir le leadership, la participation et la voix des filles et des femmes

- ◆ **Près des trois quarts des pays** ont progressé dans la bonne direction pour assurer une représentation égale des femmes et des hommes dans les parlements (Ind. 5.4).
- ◆ **78 pays sur 135** ont réalisé des « progrès rapides » en ce qui concerne la représentation égale des femmes et des hommes dans les hautes fonctions ministérielles ou gouvernementales.
- ◆ **Plus de la moitié des pays** (55 %) ont réalisé « quelques » progrès ou des « progrès rapides » en ce qui concerne l'augmentation de la participation des femmes aux postes de leadership en matière de changement climatique (Ind. 13.1).
- ◆ **39 pays** ont vu une diminution du nombre de femmes occupant des fonctions ministérielles (Ind. 5.5), et 11 n'ont enregistré aucun progrès.
- ◆ **22 pays** ont régressé en matière de représentation parlementaire (Ind. 5.4), avec moins de sièges occupés par des femmes en 2020 qu'en 2015.
- ◆ En 2020, **5 pays** ne comptaient aucune femme occupant de hautes fonctions ministérielles ou gouvernementales (Ind. 5.5) (Arménie, Thaïlande, Vietnam, Azerbaïdjan, Arabie saoudite).

04 Comblent les lacunes dans les données sur le genre

- ◆ **3 pays sur 4** ont accompli des progrès sur les « statistiques désagrégées » (Ind. 17.3).
- ◆ Les lacunes en matière de données signifient que des questions clés ont été exclues de l'Indice 2022, car la couverture des données n'était pas suffisante (dépenses d'aide sociale, obésité chez les femmes, perception par les femmes de la violence conjugale, proportion de femmes juges, etc.)¹.

05 Investir dans les organisations et les mouvements féministes, mettre des espaces à leur disposition et les écouter

- ◆ Le Forum Génération Égalité 2021 a généré **40 milliards de dollars** d'engagements financiers et mobilisé des engagements politiques et programmatiques en faveur de l'égalité de genre².
- ◆ Depuis son lancement en 2022, l'Alliance pour les mouvements féministes s'est élargie à 11 gouvernements nationaux, 11 organisations philanthropiques privées, 36 fonds en faveur des femmes et des organisations féministes, 264 organisations féministes de la société civile et 95 autres partenaires. Tous se sont engagés à travailler ensemble pour accroître le soutien aux mouvements et aux programmes féministes³.
- ◆ La mesure dans laquelle les femmes peuvent « discuter des questions politiques dans les espaces privés et publics » (Ind. 10.4) a diminué ou stagné dans toutes les régions. Une baisse très importante a été observée en Biélorussie, aux Philippines, en Côte d'Ivoire et au Salvador.
- ◆ En ce qui concerne le niveau « d'autonomie personnelle, de droits individuels et de liberté de toute discrimination » (Ind. 10.2), **65 pays sur 135** avaient un score « très faible ».
- ◆ L'aide aux organisations et mouvements de défense des droits des femmes a diminué de 20 % entre 2018-2019 et 2020-2021, passant de **581 millions de dollars à 453 millions de dollars**⁴.

06 Travailler avec les filles et les jeunes femmes et renforcer leur autonomisation

- ◆ La proportion de femmes (25 ans et plus) ayant suivi au moins « une partie de l'enseignement secondaire » (Ind. 4.4) a augmenté dans toutes les régions.
- ◆ La région de l'Afrique subsaharienne est la seule à avoir réussi à réduire le taux de mariage d'enfants (Ind. 5.1). En Sierra Leone, par exemple, ce taux est passé de 31 à 19 %.
- ◆ **Plus de la moitié** des pays n'ont pas progressé ou ont évolué dans la mauvaise direction en ce qui concerne le mariage précoce des filles (Ind. 5.1).
- ◆ La grande majorité des pays (**plus de 80 %**) n'ont fait aucun progrès ou ont évolué dans la mauvaise direction en ce qui concerne le taux de natalité chez les adolescentes (Ind. 3.2).

Ce qui favorise le scénario du « retour en arrière » - le mouvement anti-droits

Il est désormais bien connu qu'il existe une communauté d'acteurs coordonnée et bien financée, qui s'attache à bloquer et à faire reculer l'égalité de genre. Le [Global Philanthropy Project](#) estime qu'entre 2013 et 2017, la croisade anti-genre a reçu 3,7 milliards de dollars, soit plus du triple que les groupes LGBTQI+.

Face à une répression dotée de telles ressources, les acquis des mouvements féministes sont fragiles. L'Indice du genre dans les ODD 2022 d'EM2030 a révélé une [stagnation et un recul dans 44 pays](#). Aux États-Unis, la décision de la Cour suprême d'annuler l'arrêt *Roe vs. Wade* a eu des [répercussions dans le monde entier](#), les responsables politiques anti-choix se trouvant stimulés et confortés par cette décision. Le nouveau gouvernement argentin a immédiatement [aboli son ministère des Femmes, du Genre et de la Diversité et cherche à supprimer l'accès à l'avortement](#). Même les plus fervents défenseurs de l'égalité de genre ont été balayés par la vague d'extrême droite ; la Suède, premier gouvernement au monde à avoir adopté une « politique étrangère féministe » en 2014, a [récemment abandonné cette approche](#).

Dans le même temps, l'espace civique pour combattre ce recul se rétrécit : CIVICUS signale que [la société civile subit de « graves attaques »](#) dans 118 pays sur 198. Amnesty International a recensé [50 pays](#) où des lois anti-ONG ont été mises en œuvre ou sont en cours d'élaboration. Ces forces ralentissent – voire inversent – les progrès réalisés dans le monde en matière d'égalité de genre.

Accélérer pour passer à une avancée rapide - des mouvements féministes forts

Les restrictions croissantes qui pèsent sur l'espace civique ne sont pas le fruit du hasard. Il existe une [corrélation évidente](#) entre la présence de mouvements féministes forts et les changements en faveur de l'égalité de genre. [La mobilisation féministe s'est avérée être le facteur le plus déterminant](#) pour obtenir des mesures nationales visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes. L'impact et l'objectif des mouvements féministes dépassent les questions de genre : le plaidoyer féministe s'attaque à la discrimination, à l'oppression et aux violations des droits humains, abordant des questions transversales telles que le changement climatique, les inégalités économiques et les conflits.

Les féministes accomplissent ce travail vital face à une attaque coordonnée des mouvements anti-droits et avec un accès nettement plus limité au financement, en dépit de leur impact considérable. [Les nouvelles données de l'OCDE](#) montrent que seulement 0,7 % de toute l'aide liée au genre est parvenue aux organisations de défense des droits des femmes en 2021-2022 (453 millions de dollars sur 64,1 milliards de dollars). La moitié des organisations de défense des droits des femmes qui ont demandé un financement auprès du Fonds mondial pour les femmes entre 2015 et 2019 avaient des [budgets annuels de moins de 30 000 dollars américains](#).

La deuxième partie du présent rapport contribue à démontrer, une fois de plus, que les mouvements féministes ont joué un rôle essentiel dans la progression vers l'égalité de genre dans cinq pays – l'Argentine, le Canada, le Malawi, le Népal et l'Uruguay – et qu'il est nécessaire d'investir davantage et mieux dans les organisations et les mouvements féministes dans tous les pays si nous voulons enclencher une avancée rapide vers un avenir égalitaire pour les femmes et les hommes.

ÉTUDES DE CAS : les mouvements féministes font progresser l'égalité de genre

L'Indice du genre dans les ODD met en lumière les progrès – ou l'absence de progrès – réalisés par les pays en matière d'égalité de genre au regard des ODD. La question suivante est régulièrement posée à Equal Measures 2030 : qu'est-ce qui est réellement à l'origine de ces changements et qui les impulse, et que pouvons-nous apprendre des exemples de réussite afin de favoriser une plus grande égalité de genre dans un plus grand nombre de pays ?

Les recherches présentées dans les études de cas ci-dessous visent à répondre à ces questions. Equal Measures 2030 a collaboré avec [l'équipe Égalité de genre et Inclusion sociale de l'ODI](#) pour identifier seize premières études de cas qui semblent révéler une amélioration significative dans une ou plusieurs dimensions de l'Indice. En étudiant cette analyse, nous avons constaté que des mouvements féministes forts étaient systématiquement mis en avant comme un moteur essentiel du changement. Dans une deuxième phase de recherche, Equal Measures 2030 et [l'Alliance pour les mouvements féministes](#) ont sélectionné cinq études de cas pour examiner le rôle joué par les mouvements féministes : l'Argentine, le Canada, le Malawi, le Népal et l'Uruguay.

Avec le soutien de consultantes féministes, nous avons organisé des entretiens avec des informateurs et informatrices clés au niveau national afin de valider et de consolider ces exemples de changement, qui sont présentés ci-dessous. Dans chacun de ces cinq contextes particuliers, les personnes interrogées au sein des mouvements féministes ont eu à cœur de parler de leur travail urgent et inachevé. Nombre d'entre elles ont évoqué le pouvoir du collectif, en évitant d'attribuer les résultats à des personnes ou à des organisations individuelles. Elles ont insisté sur le fait que leur travail était encore en cours, conscientes que les changements positifs précédents n'étaient qu'une étape du long voyage commencé par leurs prédécesseuses et qui se poursuivait grâce à l'action essentielle de leurs mouvements.

En partageant ces histoires, nous souhaitons contribuer à une base de données de plus en plus vaste pour démontrer que le progrès est possible, en particulier grâce à un meilleur investissement dans les mouvements féministes et à l'engagement cohérent et significatif de ces derniers.

ARGENTINE

L'activisme pour lutter contre le féminicide

Bien que 18 pays de la région Amérique latine et Caraïbes aient reconnu et criminalisé le féminicide, la région se classe à l'avant-dernier rang de l'Indice du genre dans les ODD en ce qui concerne les femmes victimes d'homicides⁵. L'activisme féministe contre le féminicide a pris de l'ampleur dans la région à partir des années 1990. En Argentine, le mouvement a atteint son apogée lors des grandes manifestations de 2015, qui ont abouti à des changements juridiques et politiques historiques permettant de mieux lutter contre la violence basée sur le genre (VBG). Les avancées obtenues par les mouvements féministes en Argentine sont spectaculaires et leur travail continu est essentiel face aux récents changements politiques.

Une mobilisation de masse en 2015

En mai 2015, Chiara Paez, 14 ans, a été assassinée par son petit ami et enterrée dans le jardin de ses parents. Ce meurtre faisait partie d'une série de féminicides accompagnés d'un discours médiatique de culpabilisation des victimes et de l'indifférence des autorités. En juin 2015, ces événements ont déclenché la vague de protestations connue sous le nom de #NiUnaMenos.

La première marche à Buenos Aires, organisée par un groupe de journalistes sur Twitter, a rassemblé quelque 300 000 femmes portant des banderoles, des pancartes et des photos de proches disparues pour exiger la fin de la normalisation généralisée de la VBG. Le mouvement a demandé au gouvernement d'appliquer pleinement la législation en vigueur en matière de VBG, d'augmenter les budgets correspondants, de former les agents et agentes de police aux questions de genre, d'établir des statistiques nationales sur les féminicides et d'améliorer les dispositifs de soutien aux survivants et survivantes. L'objectif était de s'adresser non seulement au gouvernement, mais aussi aux médias et à la société dans son ensemble.

La puissance d'un message unifié

La première manifestation #NiUnaMenos avait un seul et même objectif : mettre fin aux meurtres de femmes et de filles. En

construisant un discours accessible et en dehors de tout parti politique, #NiUnaMenos a réussi à fédérer les mouvements existants et à mobiliser des femmes qui n'avaient jamais participé à l'activisme féministe. Les messages simples et poétiques du mouvement et l'utilisation des médias ont été la clé de son succès à Buenos Aires et de son expansion vers d'autres villes en Argentine et ailleurs en Amérique latine. Les premières manifestations #NiUnaMenos ont également coïncidé avec les élections générales, ce qui a permis de maintenir le féminicide en tête des priorités politiques.

Nous attendions du monde, mais nous pensions voir une mobilisation normale, de 10 000 personnes [...]. Pendant ces trois semaines, nous nous sommes démenées pour joindre tout le monde, toutes les personnalités du pays. Même les présentatrices d'émissions de divertissement à la télévision ont montré leur panneau de NiUnaMenos et appelé à la mobilisation.

— Journaliste et une des fondatrices de #NiUnaMenos



On pourrait même dire que c'était révolutionnaire [...]. Parce que cela a vraiment ébranlé les fondations et modifié les éléments de langage, la façon dont les femmes se voyaient, voyaient les hommes et voyaient l'État comme un acteur clé pour intervenir dans les questions de violence ; elles ont commencé à exiger que l'État intervienne.

— Activiste féministe et autrice de « Nunca seremos las mismas »

Quand l'activisme fait bouger la loi

Le mouvement #NiUnaMenos n'est pas apparu du jour au lendemain. Il s'est appuyé sur de nombreuses années d'activisme féministe contre la VBG, y compris par des groupes d'activistes LGBTQI+. En 2009, le mouvement a joué un rôle central dans l'adoption de la loi 26.485, qui a reconnu diverses formes de VBG et établi des mesures de prévention ; en 2012, la loi 26.791 criminalisant le féminicide a également été adoptée.

Parmi les avancées obtenues lors des manifestations de 2015, on peut citer la

création d'un registre des féminicides qui présente des statistiques annuelles permettant d'éclairer les politiques de prévention, l'adoption d'une loi qui vient en aide aux enfants des victimes de féminicides et une modification du Code pénal portant la peine maximale pour viol à 30 ans. En 2017, à la suite du meurtre de Micaela García, la loi fédérale « Ley Micaela » a été adoptée, rendant obligatoire la formation de sensibilisation à la violence basée sur le genre pour tous les fonctionnaires. Depuis, la législation sur la VBG s'est étendue et comprend la loi de 2019 qui reconnaît la violence contre les femmes dans la vie politique et le harcèlement de rue comme des formes de VBG, ainsi que le décret de 2021 sur la prévention des transfémicides.

La lutte continue pour l'égalité de genre en Argentine

Tout en saluant les victoires juridiques et législatives, les activistes féministes continuent de dénoncer l'absence de mise en œuvre des lois et politiques existantes et de souligner les difficultés rencontrées dans le transfert à l'État du pouvoir de définir le féminicide. En 2021, seuls six cas de féminicide ont donné lieu à une condamnation.

Les élections argentines de 2023 ont marqué des changements importants dans les relations entre les mouvements féministes et le gouvernement. Dès son arrivée au pouvoir, le président Milei a dissous le ministère des Femmes, du Genre et de la Diversité et redoublé d'efforts pour délégitimer la lutte pour l'égalité de genre. Ce changement de leadership politique met en péril les réalisations historiques des mouvements féministes en Argentine. Pour poursuivre leur travail et résister aux efforts nationaux visant à faire reculer les droits, les acteurs et actrices du mouvement ont besoin d'un financement plus important et d'une plus grande solidarité de la part des donateurs et de la communauté féministe internationale.

⁵ En Amérique latine, les termes « féminicide » et « femicide » ont été codifiés en droit pénal dans 17 pays. Ils désignent les meurtres de femmes fondés sur le genre, ce qui donne un poids politique à un phénomène social ayant ses propres caractéristiques qui le distinguent du terme « homicide » (ONU Femmes/MESECVI, 2018).

CANADA >>> Améliorer les données sur la violence basée sur le genre

La violence basée sur le genre (VBG) est omniprésente : les données montrent qu'environ 35 % des femmes dans le monde ont subi des violences de la part d'un partenaire intime et/ou des violences sexuelles de la part de quelqu'un d'autre au cours de leur vie. Selon les déclarations des femmes au sujet de leur sentiment de sécurité dans l'espace public, une femme sur trois ne se sentait pas en sécurité en se promenant la nuit en 2022.

Si de nombreux pays ont été en mesure de produire un taux de prévalence national, peu d'entre eux ont réussi à le traduire en une collecte de données plus nuancée et axée sur les politiques publiques. Le Canada s'est engagé de manière significative à collecter des données en vue de mener une action fondée sur des preuves, montrant ainsi que les obstacles techniques au féminisme des données peuvent être surmontés grâce à une volonté politique et à un financement ciblé.

Plaidoyer pour faire de la VBG une priorité nationale

L'attention portée par le gouvernement canadien à la VBG est le fruit de nombreuses années de plaidoyer et d'engagement de la part d'activistes féministes, qui n'ont cessé de souligner l'urgence de la lutte contre la VBG et l'importance de disposer de meilleures données pour y parvenir. Hébergement Femmes Canada, une coalition de lutte contre la VBG, réclame un plan d'action national (PAN) sur la VBG depuis 2013, en s'appuyant sur les lignes directrices des Nations Unies, en insistant notamment sur la nécessité de « collecte et de diffusion régulières de données statistiques complètes ».

En 2017, le Canada a lancé sa première stratégie fédérale pour mettre fin à la VBG et le département Femmes et Égalité des Genres Canada (FEGC) est devenu un ministère officiel du gouvernement en 2018. En 2021, FEGC a chargé Hébergement Femmes Canada d'élaborer une feuille de route pour le PAN, en finançant le processus de consultation. La feuille de route a été élaborée en seulement trois mois par la coalition Hébergement Femmes Canada. Elle comprend 100 recommandations et un guide de mise en œuvre étape par étape. Le PAN décennal du gouvernement pour mettre fin à la VBG a été publié par FEGC en novembre 2022.

Priorité aux données

La stratégie fédérale du Canada contre la VBG – et le plan de FEGC qui en découle – met l'accent sur la recherche et la collecte de données, avec une allocation budgétaire correspondante de 30,1 millions de dollars canadiens sur cinq ans (14 % du total). Compte tenu de la sous-déclaration chronique de la VBG et de la nécessité de disposer de données sur les formes de violence qui n'atteignent pas les seuils criminels, les investissements dans les données d'enquête ont été jugés essentiels pour compléter les données administratives.

FEGC a collaboré avec Statistique Canada pour élaborer trois enquêtes auprès de la population : l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2018, l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire de 2019

« Tout cela nous ramène aux mouvements féministes. C'est pourquoi FEGC est un ministère, et c'est pourquoi [il a] des millions de dollars.

— Anonyme

et l'Enquête sur les inconduites sexuelles au travail de 2020. Alors que les enquêtes précédentes sur la victimisation se limitaient aux actes criminels récents, ces enquêtes cherchent à « mesurer l'ensemble du continuum de la violence sexiste et sexuelle, en incluant les expériences de victimisation violente au cours de la vie, leurs expériences à l'égard des comportements sexuels non désirés et la victimisation en ligne ».

La collecte de données visait à combler les lacunes en matière de soutien à divers groupes de population, en tenant compte du statut autochtone, de l'identité sexuelle et de genre, du lieu de résidence dans les communautés du nord, rurales et éloignées, du handicap, du statut de migrant/réfugié et de l'âge. Ces enquêtes, qui ont nécessité un investissement initial de 17,1 millions de dollars canadiens, ont permis de combler d'importantes lacunes, notamment en fournissant pour la première fois des données représentatives au niveau national sur les personnes transgenres et de genres divers au Canada. Statistique Canada a l'intention d'effectuer ces enquêtes tous les cinq ans.

Un apprentissage et une collaboration continus entre la société civile féministe et le gouvernement

FEGC cherche à s'assurer que les experts et expertes, les prestataires de services et les personnes survivantes de la VBG éclairent ses activités, même si les organisations féministes signalent que ce n'est pas le cas au niveau infranational. Si elles saluent l'adoption du Plan d'action national (PAN) sur la VBG, les organisations féministes, notamment Hébergement Femmes Canada, continuent de jouer un rôle essentiel en soulignant les défis qui restent à relever et en appelant à une plus grande clarté dans le suivi et la responsabilité.

« Certaines populations seront toujours exclues de nos enquêtes en raison de leurs conditions de vie ou de leurs aptitudes linguistiques [...]. De mon point de vue, c'est la raison pour laquelle nous devons vraiment nous appuyer sur des études qualitatives.

— Anonyme

Elles considèrent, par exemple, que l'utilisation des ménages comme base d'échantillonnage exclut des enquêtes les personnes vivant dans des institutions, des refuges ou d'autres logements collectifs. Hébergement Femmes Canada souligne la nécessité de réaliser d'autres formes de collecte : « des données qui vont au-delà des chiffres désagrégés, qui appliquent un prisme intersectionnel, qui sont collectées de manière inclusive, qui honorent les réalités vécues et qui vont au-delà des méthodologies traditionnelles, étroites et axées sur les chiffres ; [...] pas seulement des résultats de sondages ».

En réponse à ces éléments, le gouvernement canadien cherche de plus en plus à financer des études qualitatives sur la VBG. Si les mouvements féministes ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration des stratégies gouvernementales de prévention et de lutte contre la VBG, leur travail n'est pas terminé. Ils maintiennent actuellement la pression pour exiger un engagement et des actions régulières, intersectionnelles, qui tiennent compte des traumatismes et qui soient capables de saisir toutes les nuances des expériences de violence basée sur le genre vécues au sein des divers groupes de la population.

Leur mobilisation continue est cruciale pour soutenir le gouvernement et l'inciter à répondre aux besoins changeants des personnes touchées par la violence basée sur le genre et pour garantir que le plaidoyer et la mise en œuvre des politiques publiques se conjuguent pour apporter un changement significatif dans la lutte contre la violence basée sur le genre.

MALAWI Mettre fin au mariage d'enfants et protéger les droits des filles

Le mariage d'enfants limite les possibilités des filles à bien des égards : elles sont plus susceptibles de quitter l'école prématurément, d'être en mauvaise santé physique et mentale, de connaître la pauvreté de revenu et de subir des violences de la part d'un partenaire intime. Malgré le recul des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés, 19 % des femmes âgées de 20 à 24 ans en 2022 ont été mariées avant l'âge de 18 ans. Au Malawi, le taux est toujours deux fois plus élevé – 38 % en 2020 (dernières données disponibles) – malgré une baisse significative par rapport aux 48 % de 2018. Les mouvements féministes et de défense des droits des filles au Malawi ont été en première ligne du plaidoyer local et national pour remettre en question les normes sociales, obtenir l'adhésion des chefs et cheffes locaux et modifier la législation afin de parvenir aux avancées actuelles.

Le changement au niveau local

Les activistes locaux, ainsi que les ONG et les agences des Nations Unies, ont travaillé activement pour lutter contre les taux élevés de mariage d'enfants au Malawi, surtout depuis le début des années 2000. Cette période a également été marquée par une augmentation du nombre de règlements communautaires relatifs au mariage d'enfants et par l'action du gouvernement national qui a donné la priorité à la santé maternelle et à l'éducation des filles.

Au Malawi, la création de règlements communautaires – règles et normes locales définies et appliquées par les communautés et les chefs et cheffes traditionnels et locaux – est une approche courante pour régler des problèmes qui vont de la gestion des ressources naturelles à l'éducation en passant par la santé des adolescents et adolescentes. Les règlements relatifs au mariage d'enfants peuvent obliger les hommes qui épousent des filles de moins de 21 ans à céder leurs terres dans le village et/ou à payer une amende sous forme de chèvres ou de poulets ; et ils peuvent imposer des sanctions sociales aux parents qui autorisent le mariage de leurs filles mineures.

 **Quand je parle avec une fille et que je lui demande : "Connais-tu tes droits humains par rapport à il y a peut-être dix ans ?", elle me répond oui. [...] Maintenant, elles disent qu'elles veulent être médecins et enseignantes.**

— Joy Hayley Munthali, Co-Directrice Exécutive, Green Girls Platform

Dans certains cas, la mise en place de règlements a été le fruit d'un plaidoyer direct de la part d'activistes féministes et de défenseurs et défenseuses des droits des filles. En 2011, le Réseau d'autonomisation des filles (GENET) et Rise Up ont lancé la campagne « Stop au mariage d'enfants ». Les filles qui participent à cette campagne dans le district de Chiradzulo ont réussi à convaincre 60 chefs et cheffes de village d'adopter des règlements sur le mariage d'enfants, avec le soutien de la société civile locale, dont GENET.

La collaboration continue entre les activistes féministes et défenseurs et défenseuses des droits des filles et les systèmes locaux de pouvoir est fondamentale. L'implication des chefs et cheffes traditionnels dans la lutte contre le mariage d'enfants s'est révélée particulièrement efficace dans certaines communautés. Par exemple, la cheffe locale Kachindamoto a annulé près de 3 500 mariages dans la région centrale du Malawi et elle continue de faire campagne dans tout le pays pour mettre fin au mariage d'enfants. De même, le chef Kapoloma s'est

fait le champion de l'éducation des filles dans le sud du Malawi. Il affirme avoir constaté une réduction des mariages d'enfants au niveau local, dont le chiffre est passé de 10 à 15 par an à seulement deux en 2017.

 **La pauvreté et la recherche de la stabilité financière sont les principaux facteurs du mariage d'enfants. Dans les familles très pauvres, les filles sont mariées parce que leur famille considère qu'il s'agit d'un souci en moins. Elles sortent de la pauvreté et bénéficient d'un filet de sécurité grâce au mariage.**

— Immaculate Maluza, avocate spécialisée en droits humains et militante pour l'égalité de genre

L'action continue des activistes féministes et des défenseurs et défenseuses des droits des filles

En 2015, le Président Mutharika a signé la loi sur le mariage, le divorce et les relations familiales, qui a relevé l'âge légal du mariage à 18 ans ; et en 2017, certaines activistes féministes ont joué un rôle déterminant dans les efforts visant à garantir l'inscription de l'âge légal du mariage dans la Constitution du Malawi.

Ces succès au niveau national sont significatifs et les règlements communautaires continuent d'avoir une incidence sur la réduction des mariages d'enfants. Dans le même temps, les

activistes féministes interrogées dans le cadre de cette recherche ont rappelé la nécessité de continuer à s'attaquer aux normes sociales sous-jacentes et aux causes profondes du mariage d'enfants, dont beaucoup ont été exacerbées par la pandémie de COVID-19 et le changement climatique, comme les fermetures d'écoles, les déplacements forcés et la perte des moyens de subsistance. Les entités locales qui soutiennent l'application des règlements ont également fait état de difficultés, notamment « le manque de soutien de la part de la police, les croyances et pratiques culturelles, le manque de connaissances concernant l'âge légal du mariage et les fausses déclarations concernant l'âge des enfants ».

Ces difficultés – et la persistance de taux élevés du mariage d'enfants au Malawi malgré les baisses récentes – démontrent le rôle crucial que jouent actuellement les mouvements féministes et les défenseurs et défenseuses des droits des filles, en particulier au niveau local où l'éducation et l'engagement de la communauté peuvent être extrêmement efficaces. Les activistes féministes interrogées dans le cadre de cette étude ont souligné la nécessité de disposer de ressources plus importantes et de meilleure qualité pour poursuivre ce travail et continuer à réduire les taux de mariage d'enfants dans toutes les communautés du Malawi.

 **Même le mariage d'enfants est une question féministe et politique – il s'agit du droit à disposer de son corps, de décider avec qui l'on veut être et du droit au plaisir sexuel. Pour moi, notre espoir réside dans le mouvement féministe au Malawi, en particulier le mouvement des jeunes féministes et les mouvements communautaires. Sauf qu'ils n'ont pas les ressources suffisantes.**

— Anonyme

NÉPAL

» La participation des femmes dans les administrations locales

Après plus de 50 ans de militantisme féministe et de plaidoyer en faveur d'une réforme politique, le Népal a adopté un système de quotas historique pour garantir la représentation des femmes – y compris les femmes issues de groupes marginalisés – à tous les niveaux du gouvernement.

Lors des premières élections locales organisées depuis l'adoption de ces quotas (2017) et des plus récentes (2022), 41 % environ des postes de l'administration locale ont été remportés par des femmes. Les mouvements féministes continuent de plaider en faveur d'un changement des normes sociales afin que les femmes candidates au Népal – y compris celles issues de la communauté dalit⁶ – puissent occuper les plus hautes fonctions locales et participer de manière sûre et efficace aux administrations locales pour contribuer au changement en faveur de l'égalité de genre.

L'activisme féministe pour un changement politique

Depuis des décennies, les mouvements féministes jouent un rôle de premier plan dans le plaidoyer et l'activisme en faveur de la réforme politique au Népal, en s'opposant sans relâche aux systèmes patriarcaux et discriminatoires. Le chemin parcouru, les efforts collectifs et un activisme ciblé ont conduit à l'inclusion des femmes dans l'Assemblée constituante nouvellement créée en 2008.

La Constitution de 2015 et les lois électorales locales qui ont suivi ont établi un système de quotas selon lequel au moins une femme doit être nommée au poste de maire ou d'adjointe au maire (à l'image des engagements pris au niveau national). La prise en compte du genre au niveau des castes a également été reconnue : la loi sur les élections locales exige qu'au moins deux femmes soient nommées au sein des commissions au niveau municipal, dont l'une doit être une femme dalit.

Les premières élections locales de 2017 ont marqué un tournant important et historique dans la représentation politique des femmes au Népal, le pays se classant au 16^e rang mondial des pays les plus exemplaires en matière de représentation des femmes dans les administrations locales.

« De nombreux groupes féministes et de femmes ont joué un rôle clé dans la mise en œuvre du système de quotas de 30 % dans tous les aspects de la gouvernance. »

— Anonyme

La réalité des femmes élues au niveau local

En raison des normes de genre existantes, les femmes élues en 2017 et/ou en 2022 ont généralement occupé des postes d'adjointe au maire (plutôt que de maire). À l'issue des élections locales de 2022, les femmes représentaient 4 % des maires et 78 % des adjoints au maire. Cependant, le rôle d'adjoint au maire est loin d'être seulement protocolaire. Les adjoints et adjointes au maire coordonnent les comités judiciaires locaux, les programmes des ONG, ainsi que le contrôle et la mise en œuvre du budget. L'augmentation de la représentation locale des femmes a également eu une influence positive sur l'engagement politique plus large des femmes, ainsi que sur la perception de leur rôle et de leurs capacités.

Parmi les femmes élues au niveau local en 2017, près de la moitié étaient des femmes dalits, la plupart d'entre elles occupant des fonctions dans les commissions municipales afin de satisfaire aux exigences des quotas. Toutefois, le système de quotas n'a pas supprimé la discrimination à l'égard de la communauté dalit. En 2022, pas moins de 123 sièges réservés aux femmes dalits sont restés vacants, tandis que les partis politiques invoquaient leur incapacité à trouver des candidates appropriées. Les personnes interrogées dans le cadre de cette étude ont précisé que les participantes dalits bénéficiaient de très peu d'attention dans les réunions des commissions et les processus décisionnels. Les activistes féministes au niveau local et international ont cherché à soutenir les femmes candidates, en particulier celles issues de la communauté dalit, afin de faciliter leur participation à la vie politique.

L'activisme sans relâche des mouvements féministes

Les mouvements féministes continuent de remettre en question les attitudes et pratiques patriarcales persistantes qui entravent la représentation et le pouvoir des femmes dans la vie politique locale. Ces obstacles surgissent avant même qu'une femme ne soit élue : les personnes interrogées dans le cadre de cette étude ont déclaré que les candidates manquaient souvent cruellement de moyens et devaient lutter pour trouver les ressources indispensables à leur campagne.

L'engagement en faveur de l'action collective se traduit par la détermination des mouvements féministes à mettre en commun leurs financements et à se soutenir mutuellement, en s'inspirant des expériences des coopératives de femmes dans l'ensemble du pays. L'une des personnes

interrogées a évoqué une initiative collective qui a permis de mobiliser des financements qui seront distribués aux candidates aux prochaines élections de 2025 ou qui soutiendront leur campagne.

Bien que des obstacles importants se dressent encore sur la voie d'une participation significative des femmes népalaises à la vie politique, les membres du mouvement sont déterminés à s'appuyer sur la longue histoire des femmes puissantes et des efforts collectifs qui les ont précédées, et à continuer à faire pression pour qu'un véritable leadership intersectionnel des femmes existe dans la réalité, et pas seulement sur le papier.

« À chaque campagne électorale, les candidats masculins accèdent plus facilement aux ressources. Ils vont dans les communautés et offrent des collations et de l'alcool aux dirigeants en échange de leur soutien. Les femmes ne disposent pas de ressources comparables pour faire campagne. »

— Anonyme

« Je suis consciente qu'il n'est pas toujours facile de parler des questions de genre, car elles sont considérées comme des sujets tabous. Cependant, au Népal, ces questions sont devenues tellement politisées que plus personne ne peut les ignorer. Bien sûr, nous n'avons pas obtenu les résultats escomptés, mais c'est un sujet que personne ne peut ignorer et les mouvements sont bien présents. Les discussions sont ouvertes [...]. Un grand nombre de jeunes s'emparent de ce débat et cela donne de l'espoir. »

— Dr Nisha Onta, Fondatrice et Directrice exécutive, Governance Lab

6 Le terme « dalit » désigne tout membre d'un large éventail de groupes sociaux historiquement marginalisés dans la société de castes hindoue.

URUGUAY

Une approche nationale des soins

Des décennies de puissant plaidoyer féministe sur la question des soins, combinées à un environnement politique stable, à une économie robuste et à une population vieillissante, ont contribué à ce que le gouvernement uruguayen lance en 2015 une approche innovante et complète, le Système national de soins intégrés (Sistema Nacional Integrado de Cuidados – SNIC). Les mouvements féministes ont joué un rôle déterminant en plaçant les soins au premier rang des priorités politiques, ce qui n'a pas manqué de favoriser les progrès récents dans l'accès aux soins et, plus largement, dans les droits du travail. Ils continuent d'appeler à une transformation des normes sociales en matière de soins et à une responsabilisation de tous les groupes politiques uruguayens en ce qui concerne les engagements pris dans le cadre du SNIC.

Activisme et influence féministes : les fondements du SNIC

Les mouvements féministes uruguayens s'appuient à la fois sur des décennies de collaboration et des réseaux interconnectés, ce qui favorise une approche globale des questions d'égalité de genre. Des alliances telles que La Red Género y Familia (Réseau genre et famille) ont réuni des mouvements de femmes, des femmes politiques et des universitaires féministes pour veiller à ce que les droits relatifs aux soins et au travail soient fermement ancrés dans le discours public et les priorités politiques.

Dans la sphère publique, leurs efforts ont ramené les discussions sur les droits du travail des femmes au premier plan du dialogue social, notamment en ce qui concerne la répartition et la reconnaissance des responsabilités en matière de soins. Leur plaidoyer s'est trouvé étayé par un nombre croissant d'éléments probants provenant d'institutions telles que l'Université de la République et le bureau national de statistique, qui ont cherché à quantifier les écarts entre les hommes et les femmes à l'égard du travail non rémunéré et le « déficit de soins » observé dans le pays.

La collaboration soutenue entre des groupes tels que La Red Género y Familia – devenue par la suite La Red ProCuidados – le gouvernement et le parti politique au pouvoir a été une stratégie essentielle qui a permis d'inscrire les droits relatifs aux soins et au travail au cœur des priorités politiques. Dès 2008, l'engagement en faveur d'un système national de soins a fait partie de la campagne électorale du parti politique Frente Amplio, au pouvoir entre 2005 et 2020.

Les soins à l'ordre du jour politique

À l'issue d'une collaboration soutenue avec les mouvements féministes, le gouvernement uruguayen a mis en place le SNIC en 2015 et a érigé les soins en question sociétale plutôt que privée. Les soins sont ainsi devenus une priorité nationale, indispensable à la progression des droits humains et inscrite dans la loi comme le « droit légal à donner et recevoir des soins ». Le Plan national de soins pour 2016-2020 comportait trois grandes dispositions : 1) la prise en charge des enfants de moins de trois ans ; 2) la prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées ; et 3) la professionnalisation du personnel chargé du travail de soins rémunéré.

Dans le cadre de la préparation de ce premier plan national, le gouvernement a organisé un dialogue national afin de sensibiliser aux soins, de partager des informations sur le système proposé et de mieux comprendre comment les réalités locales pourraient influencer les approches. Cette approche participative a renforcé la visibilité et la crédibilité du projet.

Amélioration de l'accès aux soins

Les dépenses annuelles pour les services relevant du SNIC s'élevaient à 206 millions de dollars américains en 2019, soit environ 1,5 % du total des dépenses sociales publiques. Le Plan national de soins pour 2021-2025 met l'accent sur la réduction des écarts importants en matière d'accès aux soins. Les données 2022 indiquent des progrès vers cet objectif : la couverture publique totale des soins pour les enfants de moins de trois ans grâce au SNIC était supérieure à 78 000 en 2022, soit un taux de couverture global de 53 % de la population cible – un chiffre en hausse par rapport aux 43 % de 2019. Ces avancées méritent d'être saluées et le score de l'Indice du genre dans les ODD pour l'égalité salariale en Uruguay s'est également amélioré de six points au cours des dernières années (même s'il reste « faible » avec seulement 61 points sur 100).



Toutes les femmes n'ont pas le même niveau d'information et toutes ne souhaitent pas la même chose. Lorsque nous croisons les facteurs liés à la race, au territoire et au statut migratoire, ces différences sont plus marquées, car certains groupes, tels que les personnes trans, n'ont pas été pris en compte dans le SNIC. Nous n'en parlons pas, nous n'y touchons pas.

— Membre de CLADEM Uruguay et Présidente de l'Institut d'études, de recherche et de développement des personnes d'ascendance africaine

Les mouvements féministes doivent continuer à promouvoir le progrès

Les activistes féministes interrogées dans le cadre de cette étude ont souligné les difficultés persistantes que rencontrent les personnes confrontées à de multiples désavantages, qui ne rentrent pas aussi facilement dans les catégories prédéfinies du SNIC, comme les personnes en situation d'immigration irrégulière. Elles ont insisté sur l'importance de la représentation des groupes marginalisés dans les discussions sur la mise en œuvre du SNIC, notamment pour trouver un compromis entre un programme universel et un soutien ciblé aux personnes qui assument la majeure partie de la charge des soins.



L'égalité dans le mariage, la loi relative aux personnes transgenres, la loi sur la discrimination positive en faveur des personnes d'ascendance africaine, la loi nationale sur l'égalité de genre, le système national de soins... nous avons tout ! Mais la culture uruguayenne n'a pas changé. Et les hommes ne sont pas considérés comme des pourvoyeurs de soins.

— Membre de CLADEM Uruguay et Présidente de l'Institut d'études, de recherche et de développement des personnes d'ascendance africaine

Les activistes féministes au niveau national ont également indiqué que les normes sociales liées au travail de soins en Uruguay restaient conservatrices et que les efforts déployés pour faire bouger les choses constituaient un défi permanent.

Le rôle continu des activistes féministes et de leurs alliés au sein et en dehors du gouvernement est essentiel pour établir des systèmes plus justes et plus inclusifs pour les travailleurs et les travailleuses du secteur des soins et pour les personnes recevant des soins, ainsi que pour impliquer plus largement le public en faveur du changement de norme qui s'impose pour véritablement transformer les soins dans la société.

Notes de recherche

Les données utilisées pour élaborer les scénarios relatifs à l'égalité de genre dans la première partie de ce rapport sont tirées de l'Indice du genre dans les ODD 2022 de l'EM2030. Un aperçu des données de l'Indice est disponible dans le rapport de 2022 intitulé « [Un retour à la normale ne suffit pas](#) ». Les données de l'Indice du genre dans les ODD peuvent également être consultées dans la section « [Indice du genre des ODD](#) » du site Internet d'EM2030.

L'approche utilisée pour étudier les futurs scénarios de l'égalité de genre au niveau mondial est simple et transparente : elle prend comme référence la moyenne mondiale de l'Indice en 2020, qui est de 67,8 sur 100. Pour calculer le scénario basé sur le « rythme actuel », nous avons appliqué à cette moyenne de référence l'évolution moyenne mondiale des scores d'Indice entre 2015 et 2020. Au cours de cette période, l'Indice a évolué de 1,8 point en cinq ans (de 66,0 sur 100 en 2015 à 67,8 sur 100 en 2020). En suivant ce rythme, il faudrait attendre 2108 pour que le score moyen mondial de l'Indice atteigne 100.

Pour le scénario d'« avancée rapide », nous avons appliqué le taux de progression défini par les 15 pays qui ont enregistré l'amélioration la plus rapide de leur score d'Indice entre 2015 et 2020. Ce taux était en moyenne de 5,6 points en cinq ans. En appliquant ce taux de changement « avancée rapide » à partir de 2021, le score moyen mondial de l'Indice atteindrait 100 en 2049.

Pour le scénario du « retour en arrière », nous avons appliqué le taux de progression défini par les 15 pays qui ont enregistré la plus forte baisse ou la plus faible progression entre 2015 et 2020. Si l'on applique ce taux d'évolution décroissant à partir de 2021, nous avons calculé que le score moyen mondial de l'Indice serait de 60,3 sur 100 en 2049.

Remerciements

Cette publication a été conçue et élaborée par Amanda Austin et Alison Holder d'Equal Measures 2030 et Rachel Jacobson de l'Alliance pour les mouvements féministes. Sa conception graphique a été réalisée par [The Tom Agency](#), sous la direction créative d'Aminah Jasho et d'Esme Abbott.

La publication a été rédigée et éditée par Amanda Austin, Tom Burgess et Alison Holder, avec l'aide de Gabriel Davies et Kirthi Jayakumar (études de cas). Les processus de collecte de données et d'analyse ont été dirigés par Albert Motivans, en collaboration avec Aurélie Acoca et Gabrielle Leite.

La deuxième partie de cette publication s'appuie sur des études de cas préparées par l'équipe Égalité de genre et Inclusion sociale de l'ODI. Les entretiens avec les parties prenantes nationales ont été réalisés par les consultants Gabriel Davies et Kirthi Jayakumar pour le compte d'EM2030. Nous adressons nos plus sincères remerciements aux personnes qui travaillent au sein et aux côtés des mouvements féministes en Argentine, au Canada, au Malawi, au Népal et en Uruguay, pour avoir partagé leur expérience et leurs idées. La poursuite des travaux, l'interprétation et la présentation du résultat final ont été confiées à l'Alliance pour les mouvements féministes et à EM2030.

Nous tenons à remercier plus particulièrement le personnel de l'Alliance pour les mouvements féministes et du Secrétariat d'EM2030 pour leur soutien et leurs contributions tout au long de l'élaboration du présent rapport : Esme Abbott, Aurélie Acoca, Tity Agbahey, Cecilia García, Rachel Jacobson, Aminah Jasho, Aarushi Khanna, Gabrielle Leite, Sandra Macías del Villar, Charlotte Minvielle, Marisa Miodosky, Albert Motivans, Nyasha Musandu, Sinéad Nolan et Julisa Tambunan.

La traduction a été réalisée par Maiten Vargas (espagnol), avec relecture par Erika Cosenza, et Prime Productions (français) ; la révision a été assurée par Émilie Brochard.



L'Alliance pour les mouvements féministes est une initiative collaborative multipartite comprenant des membres issues de gouvernements, de la philanthropie, de fonds pour les femmes et de fonds féministes, de la société civile et d'autres alliées. L'Alliance et ses membres se consacrent à l'augmentation et l'amélioration de la qualité des ressources et à la mobilisation de soutien politique en faveur des divers mouvements, programmes et politiques féministes.

Consultez [notre site ici](#) ou contactez-nous par e-mail à l'adresse info@allianceforfeministmovements.org.

EQUAL MEASURES 2030

Equal Measures 2030 est une coalition de leaders nationales, régionales et mondiales issues de réseaux féministes, de la société civile, et du développement international. Nous connectons les données et les preuves avec le plaidoyer et l'action en faveur de l'égalité de genre, pour transformer la vie des femmes et des filles et réaliser les objectifs de développement durable (ODD).

Consultez [notre site Internet ici](#) ou découvrez notre [Indice du genre sur les ODD 2022 ici](#).

[X & Instagram](#)
[@Equal2030](#)

[LinkedIn & Facebook](#)
[@Equal Measures 2030](#)

Contactez-nous par e-mail à l'adresse :
info@equalmeasures2030.org